
Norme internationale



7065/2

INTERNATIONAL ORGANIZATION FOR STANDARDIZATION • МЕЖДУНАРОДНАЯ ОРГАНИЗАЦИЯ ПО СТАНДАРТИЗАЦИИ • ORGANISATION INTERNATIONALE DE NORMALISATION

**Traitement de l'information — Échange de données sur
cartouches à disquettes de 200 mm (8 in) utilisant un
enregistrement à modulation de fréquence modifiée à
13 262 ftprad, 1,9 tpmm (48 tpi), sur deux faces —
Partie 2: Schéma de piste**

Information processing — Data interchange on 200 mm (8 in) flexible disk cartridges using modified frequency modulation recording at 13 262 ftprad, 1,9 tpmm (48 tpi), on both sides — Part 2: Track format

[ISO 7065-2:1985](https://standards.iteh.ai/catalog/standards/sist/3cf680e0-a52c-4fb7-927c-daa5f07459a/iso-7065-2-1985)

Première édition — 1985-03-15

CDU 681.327.63

Réf. n° : ISO 7065/2-1985 (F)

Descripteurs : traitement de l'information, échange d'information, dispositif d'enregistrement de données, disque magnétique, disque souple, format de piste, spécification.

Avant-propos

L'ISO (Organisation internationale de normalisation) est une fédération mondiale d'organismes nationaux de normalisation (comités membres de l'ISO). L'élaboration des Normes internationales est confiée aux comités techniques de l'ISO. Chaque comité membre intéressé par une étude a le droit de faire partie du comité technique créé à cet effet. Les organisations internationales, gouvernementales et non gouvernementales, en liaison avec l'ISO, participent également aux travaux.

Les projets de Normes internationales adoptés par les comités techniques sont soumis aux comités membres pour approbation, avant leur acceptation comme Normes internationales par le Conseil de l'ISO. Les Normes internationales sont approuvées conformément aux procédures de l'ISO qui requièrent l'approbation de 75 % au moins des comités membres votants.

La Norme internationale ISO 7065/2 a été élaborée par le comité technique ISO/TC 97, *Systèmes de traitement de l'information*.

[ISO 7065-2:1985](https://standards.iteh.ai/catalog/standards/sist/3cf680e0-a52c-4fb7-927c-daa5f07459a/iso-7065-2-1985)

<https://standards.iteh.ai/catalog/standards/sist/3cf680e0-a52c-4fb7-927c-daa5f07459a/iso-7065-2-1985>

Sommaire

	Page
0 Introduction	1
1 Objet et domaine d'application	1
2 Conformité	1
3 Références	1
4 Conditions générales	1
5 Organisation de la piste 00, face 0 après le premier formatage	4
6 Organisation de toutes les pistes à l'exception de la piste 00, face 0, après le premier formatage	5
7 Organisation des pistes d'une disquette enregistrée pour l'échange de données	7
Annexes	
A Mise en œuvre des octets EDC	10
B Procédure et matériel pour le mesurage de l'espacement des transitions de flux	11
C Séparateurs de données pour décodage de l'enregistrement à modulation de fréquence modifiée	14

iTeh STANDARD PREVIEW
(standardsite.com)
<https://standards.iteh.ai/catalog/standards/sist/3cf680e0-a52c-4fb7-927c-daa5f07459a/iso-7065-2-1985>

Page blanche

iTeh STANDARD PREVIEW
(standards.iteh.ai)

ISO 7065-2:1985

<https://standards.iteh.ai/catalog/standards/sist/3cf680e0-a52c-4fb7-927c-daa5f07459a/iso-7065-2-1985>

Traitement de l'information — Échange de données sur cartouches à disquettes de 200 mm (8 in) utilisant un enregistrement à modulation de fréquence modifiée à 13 262 ftprad, 1,9 tpmm (48 tpi), sur deux faces —

Partie 2: Schéma de piste

0 Introduction

L'ISO 7065 spécifie les caractéristiques des cartouches à disquette de 200 mm (8 in) utilisant un enregistrement à modulation de fréquence modifiée (MFM) à 13 262 ftprad, 1,9 tpmm (48 tpi), sur deux faces.

L'ISO 7065/1 spécifie les caractéristiques dimensionnelles, physiques et magnétiques de la cartouche afin de permettre l'interchangeabilité physique entre les systèmes de traitement de l'information.

Avec les schémas d'étiquetage précisés dans l'ISO 7665, l'ISO 7065/1 et l'ISO 7065/2 constituent l'ensemble consacré à l'échange de données entre les systèmes de traitement de l'information.

1 Objet et domaine d'application

La présente partie de l'ISO 7065 spécifie les caractéristiques magnétiques, l'organisation et le format des pistes à utiliser sur cartouches à disquette de 200 mm (8 in) utilisant un enregistrement à modulation de fréquence modifiée à 13 262 ftprad sur deux faces à une densité de piste de 1,9 piste par millimètre (48 pistes par pouce) pour l'échange des données entre les systèmes de traitement de l'information.

NOTE — Les valeurs numériques des systèmes de mesure impérial et/ou SI dans la présente Norme internationale ont pu être arrondies et en conséquence être cohérentes, mais non exactement égales entre elles. L'un ou l'autre système peut être utilisé, mais les deux ne doivent être ni mélangés ni reconvertis. La conception originale de la présente partie de l'ISO 7065 a été faite avec les unités du système impérial.

2 Conformité

Une cartouche à disquette est en conformité avec l'ISO 7065 lorsqu'elle satisfait à toutes les spécifications des parties 1 et 2 de l'ISO 7065 et lorsqu'elle utilise l'une des trois tailles de secteur spécifiées en 4.11.

L'échange de données n'est possible que si les parties utilisent la même taille de secteur.

NOTE — L'ISO 7665 spécifie une zone dans le champ de l'étiquette VOL dans laquelle l'utilisation des tailles de secteur est définie.

3 Références

ISO 646, *Traitement de l'information — Jeu ISO de caractères codés à 7 éléments pour l'échange d'information.*

ISO 2022, *Traitement de l'information — Jeux ISO de caractères codés à 7 et à 8 éléments — Techniques d'extension de code.*

ISO 4873, *Traitement de l'information — Code ISO à 8 éléments pour l'échange d'information — Structures et règles de matérialisation.*

ISO 7065/1, *Traitement de l'information — Échange de données sur cartouches à disquette de 200 mm (8 in) utilisant un enregistrement à modulation de fréquence modifiée à 13 262 ftprad, 1,9 tpmm (48 tpi) sur deux faces — Partie 1: Caractéristiques dimensionnelles, physiques et magnétiques.*

ISO 7665, *Traitement de l'information — Structure des fichiers et étiquetage des cartouches à disquette pour l'échange d'information.*

4 Conditions générales

4.1 Mode d'enregistrement

4.1.1 Piste 00, face 0

Le mode retenu doit être l'enregistrement à deux fréquences dans lequel le début de chaque élément binaire est une transition de flux d'horloge. UN est représenté par une transition de flux de données entre deux transitions de flux d'horloge. Des exceptions à ce cas sont définies en 4.12.

4.1.2 Toutes les pistes à l'exclusion de la piste 00, face 0

Le mode d'enregistrement doit être la modulation de fréquence modifiée (MFM) pour laquelle les conditions sont

- une transition de flux doit être écrite au centre de chaque élément binaire contenant un UN.
- une transition de flux doit être écrite à chaque limite d'élément entre les éléments binaires consécutifs contenant des ZÉRO.

Des exceptions à ce cas sont définies en 4.12.

4.2 Tolérance de position des pistes sur la cartouche à disquette enregistrée

Les lignes médianes des pistes enregistrées doivent être situées à $\pm 0,085$ mm ($\pm 0,0033$ in), au plus, des positions nominales, dans le cadre des conditions de fonctionnement spécifiées en l'ISO 7065/1. Cette tolérance correspond à deux fois l'écart-type.

4.3 Angle de décalage d'enregistrement

Au moment d'écrire ou de lire une transition magnétique, la transition peut présenter un angle de $0^\circ \pm 18'$ avec le rayon. Cette tolérance correspond à deux fois l'écart-type.

4.4 Densité d'enregistrement

4.4.1 La densité nominale d'enregistrement doit être de 13 262 ftrad. L'espacement nominal des éléments binaires de la piste 00, face 0 est de 151 μ rad, elle est de 75,5 μ rad pour toutes les autres pistes.

4.4.2 La longueur moyenne de l'élément binaire mesurée sur une longue période doit être la longueur moyenne de l'élément binaire mesurée sur un secteur avec une tolérance de $\pm 3\%$ sur la longueur nominale de l'élément binaire.

NOTE — Compte tenu des variations extrêmes de la fréquence d'alimentation susceptible d'intervenir sur le site, la déviation peut atteindre $\pm 5\%$ dans certains cas exceptionnels. L'aboutissement de l'échange des données demeure néanmoins possible dans ces conditions si le formatage de la cartouche et l'écriture ultérieure des données ne sont pas exécutés aux limites opposées de cette tolérance.

4.4.3 La longueur moyenne de l'élément binaire mesurée sur une courte période se rapportant à un élément binaire particulier doit être égale à la moyenne des longueurs des huit éléments binaires précédents.

ments binaires précédents. Elle doit avoir une tolérance comprise entre $\pm 8\%$ de la longueur moyenne de l'élément binaire mesurée sur une longue période.

4.5 Espacement des transitions de flux

L'espacement instantané entre les transitions de flux peut varier en fonction du procédé de lecture et d'écriture (effets de tassement d'impulsion) et d'autres facteurs. Les positions des transitions correspondent aux positions des crêtes du signal lors de la lecture. Les essais devraient être effectués à l'aide d'un amplificateur de lecture détecteur de crête (voir annexe B).

4.5.1 Espacement des transitions de flux pour la piste 00, face 0 (voir figure 1)

4.5.1.1 L'espacement entre deux transitions de flux d'horloge entourant une transition de flux de données ou entre deux transitions de flux de données entourant une transition de flux d'horloge doit être compris entre 90 % et 140 % de la longueur nominale de l'élément binaire.

4.5.1.2 L'espacement entre deux transitions de flux d'horloge n'entourant pas une transition de flux de données ou entre deux transitions de flux de données entourant une transition de flux d'horloge manquante, doit être compris entre 60 % et 110 % de la longueur nominale de l'élément binaire.

4.5.1.3 L'espacement entre une transition de flux de données et la transition précédente de flux d'horloge (lorsqu'elle existe) ou entre une transition de flux d'horloge et la transition de flux de données précédente (lorsqu'elle existe) doit être compris entre 45 % et 70 % de la longueur nominale de l'élément binaire.

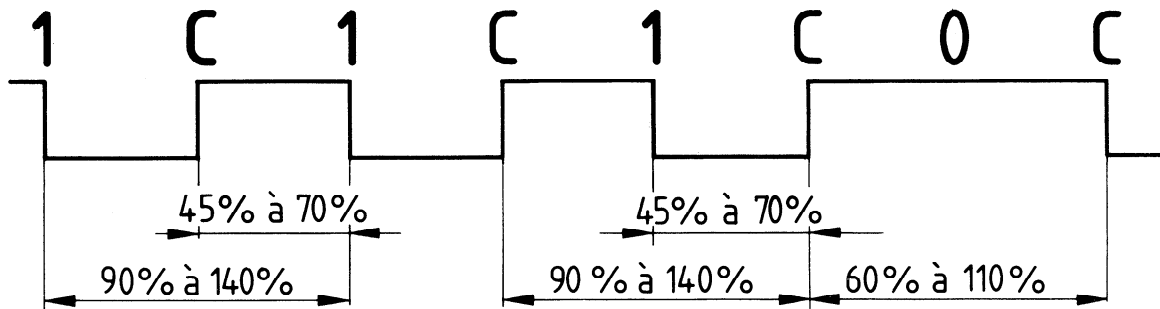


Figure 1

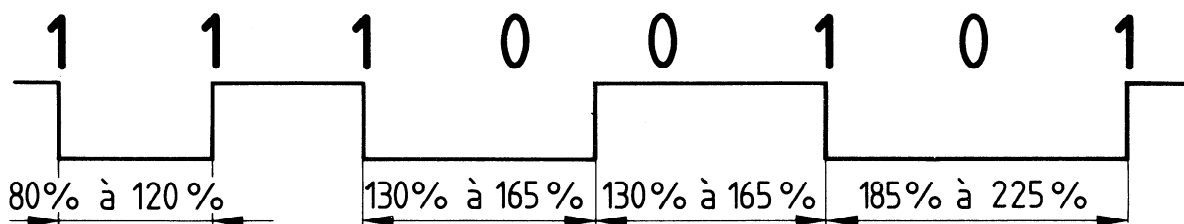


Figure 2

4.5.2 Espacement des transitions de flux pour toutes les pistes sauf la piste 00, face 0 (voir figure 2)

4.5.2.1 L'espacement entre les transitions de flux dans une séquence de UN doit être compris entre 80 % et 120 % de la longueur moyenne des éléments binaires mesurée sur une courte période.

4.5.2.2 L'espacement entre la transition de flux pour UN et celle entre deux ZÉRO qui suivent ou qui précèdent doit être compris entre 130 % et 165 % de la longueur moyenne des éléments binaires mesurée sur une courte période.

4.5.2.3 L'espacement entre les deux transitions de flux de UN entourant un élément binaire ZÉRO doit être compris entre 185 % et 225 % de la longueur moyenne mesurée sur une courte période des éléments binaires.

4.6 Amplitude moyenne du signal

L'amplitude moyenne du signal sur toute piste non défectueuse de la cartouche à disquette interchangeable ne doit pas être supérieure à 160 % de SRA_{1f} et pas inférieure à 40 % de SRA_{2f} .

4.7 Octet

Un octet est un ensemble de huit positions binaires, identifiées B1 à B8, B8 étant l'élément de plus fort poids et étant enregistré le premier.

Dans chaque position, l'élément binaire est un ZÉRO ou un UN.

4.8 Secteur

La piste 00 de la face 0 et de la face 1 doit être divisée en 26 secteurs. Toutes les autres pistes de la cartouche à disquette doivent comprendre le même nombre de secteurs c'est-à-dire 8, 15 ou 26.

4.9 Cylindre

Deux pistes, une sur chaque face du disque, portant le même numéro de piste.

4.10 Numéro de cylindre

Le numéro d'un cylindre doit être un numéro à deux chiffres identique au numéro des pistes du cylindre.

4.11 Capacité d'une piste

La capacité de la piste 00, face 0 doit être de 3 328 octets.

La capacité de la piste 00, face 1 doit être de 6 656 octets.

La capacité de toutes les autres pistes doit être comme indiqué dans le tableau 1.

Tableau 1

Nombre de secteurs	Nombre d'octets de données dans le secteur	Capacité d'une piste
26	256	6 656 octets
15	512	7 680 octets
8	1 024	8 192 octets

4.12 Notation hexadécimale

La notation hexadécimale doit être utilisée pour spécifier les octets suivants:

(00) pour (B8 à B1) = 00000000
 (01) pour (B8 à B1) = 00000001
 (02) pour (B8 à B1) = 00000010
 (03) pour (B8 à B1) = 00000011
 (FF) pour (B8 à B1) = 11111111
 (FC)* pour (B8 à B1) = 11111100

où les transitions d'horloge de B6 et B4 sont manquantes

(FE)* pour (B8 à B1) = 11111110

où les transitions d'horloge de B6, B5 et B4 sont manquantes

(FB)* pour (B8 à B1) = 11111011

où les transitions d'horloge de B6, B5 et B4 sont manquantes

(F8)* pour (B8 à B1) = 11111000

où les transitions d'horloge de B6, B5 et B4 sont manquantes

(4E) pour (B8 à B1) = 01001110

(FC) pour (B8 à B1) = 11111100

(FE) pour (B8 à B1) = 11111110

(FB) pour (B8 à B1) = 11111011

(F8) pour (B8 à B1) = 11111000

(A1)* pour (B8 à B1) = 10100001

où la transition limite entre B3 et B4 est manquante

(C2)* pour (B8 à B1) = 11000010

où la transition limite entre B4 et B5 est manquante.

4.13 Caractères de détection des erreurs (EDC)

Les deux octets EDC sont calculés par un circuit à décalage série des éléments binaires correspondants définis ensuite pour chaque partie de la piste, à travers un registre à décalage à 16 éléments binaires décrit par le polynôme générateur

$$X^{16} + X^{12} + X^5 + 1$$

(Voir également annexe A.)

5 Organisation de la piste 00, face 0 après le premier formatage

Après le premier formatage, cette piste doit comprendre 26 secteurs utilisables. L'agencement de la piste doit être comme indiqué à la figure 3.

5.1 Intervalle d'index

Cette zone doit comprendre 73 octets nominaux

- 40 octets (FF)
- 6 octets (00)
- 1 octet (FC)*
- 26 octets (FF)

L'écriture de cet intervalle commence à la détection du trou d'index. L'un quelconque des vingt premiers octets peut être altéré par la sur-écriture.

5.2 Identificateur de secteur

Cette zone doit se présenter comme indiqué dans le tableau 2.

Tableau 2

Marque d'identificateur		Identificateur d'adresse				
6 octets (00)	1 octet (FE)*	Adresse de la piste		S 1 octet	1 octet (00)	EDC 2 octets
		C 1 octet (00)	Face 1 octet (00)			

5.2.1 Marque d'identificateur

Cette zone doit comprendre 7 octets

- 6 octets (00)
- 1 octet (FE)*

5.2.2 Identificateur d'adresse

Cette zone doit comprendre 6 octets.

5.2.2.1 Adresse de la piste

Cette zone doit comprendre 2 octets

- a) Adresse du cylindre (C)

Cette zone doit spécifier en notation binaire l'adresse du cylindre. Elle doit être (00) pour tous les secteurs.

- b) Numéro de la face (Face)

Cette zone doit spécifier la face du disque. Elle doit être (00) pour tous les secteurs.

5.2.2.2 Numéro de secteur (S)

Le troisième octet doit représenter en notation binaire le numéro du secteur, les désignations allant de 01 pour le 1^{er} secteur à 26 pour le dernier.

Les 26 secteurs doivent être enregistrés dans l'ordre croissant de leurs numéros:

- 1, 2, 3, ..., 25, 26

5.2.2.3 Quatrième octet de l'adresse du secteur

Le quatrième octet doit toujours être un octet (00).

5.2.2.4 EDC

Ces deux octets doivent être générés comme il a été précisé en 4.13 avec les octets de l'identificateur de secteur en commençant par l'octet (FE)* (voir 5.2.1) de la marque d'identificateur et se terminant par le quatrième octet (voir 5.2.2.3) de l'adresse du secteur.

5.3 Intervalle d'identificateur

Cette zone doit comprendre 11 octets (FF) enregistrés initialement.

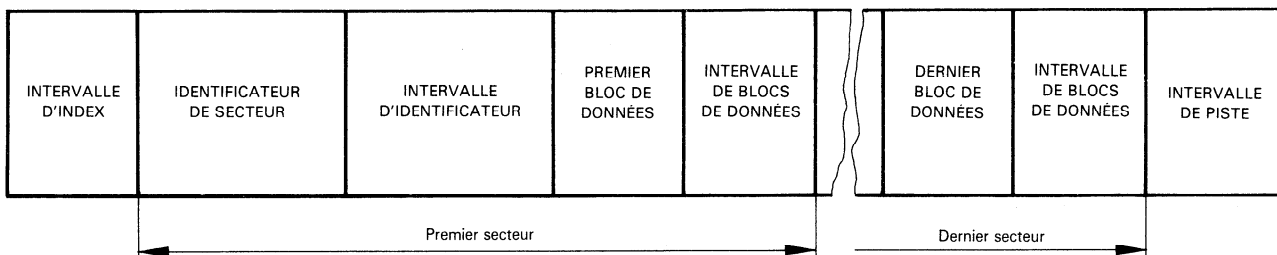


Figure 3

5.4 Bloc de données

Cette zone doit se présenter comme indiqué dans le tableau 3.

Tableau 3

Marque de données		Zone de données	EDC
6 octets (00)	1 octet (FB) *	128 octets	2 octets

5.4.1 Marque de données

Cette zone doit comprendre

- 6 octets (00)
- 1 octet (FB) *

5.4.2 Zone de données

Cette zone doit comprendre 128 octets. Aucune condition implicite n'est requise pour le contenu de cette zone (voir également 7.4.2.4.2) sauf pour la validité des octets EDC.

5.4.3 EDC

Ces deux octets doivent être générés comme il a été dit en 4.13 avec les octets du bloc de données en commençant au 7^e octet de la marque de données (voir 5.4.1) et se terminant par le dernier octet de la zone de données (voir 5.4.2).

5.5 Intervalle de bloc de données

Cette zone doit être composée de 27 octets (FF) enregistrés initialement. Elle est enregistrée après chaque bloc de données et elle précède l'identificateur du secteur suivant. Après le dernier bloc de données, elle précède l'intervalle de piste.

5.6 Intervalle de piste

Cette zone doit être placée après l'intervalle de bloc de données du 26^e secteur. À la densité nominale, elle doit contenir 247 octets (FF). L'écriture de cet intervalle intervient jusqu'à la détection du trou d'index sauf si cette détection est intervenue pendant l'écriture du dernier intervalle du bloc de données et, dans ce cas, il n'y a pas d'intervalle de piste.

6 Organisation de toutes les pistes à l'exception de la piste 00, face 0, après le premier formatage

Après le premier formatage des données, chaque piste doit comprendre un certain nombre de secteurs dont le nombre sera déterminé par l'octet précisant la longueur du secteur (voir 6.2.2.3) figurant à l'adresse du secteur. L'organisation de chaque piste doit être comme indiqué à la figure 4.

NOTE — L'enregistrement de la piste 00 de la face 1 se fait toujours sur 26 secteurs (voir 4.8).

6.1 Intervalle d'index

Cette zone doit comprendre 146 octets nominaux

- 80 octets (4E)
- 12 octets (00)
- 3 octets (C2) *
- 1 octet (FC)
- 50 octets (4E)

L'écriture de cet intervalle commence à la détection du trou d'index. L'un quelconque des 40 premiers octets peut être altéré par la sur-écriture.

6.2 Identificateur de secteur

Cette zone doit se présenter comme indiqué dans le tableau 4.

Tableau 4

Marque d'identificateur			Identificateur d'adresse				
12 octets (00)	3 octets (A1) *	1 octet (FE)	Adresse de la piste		S 1 octet	SL 1 octet	EDC 2 octets
			C 1 octet	Face 1 octet (00) ou (01)			

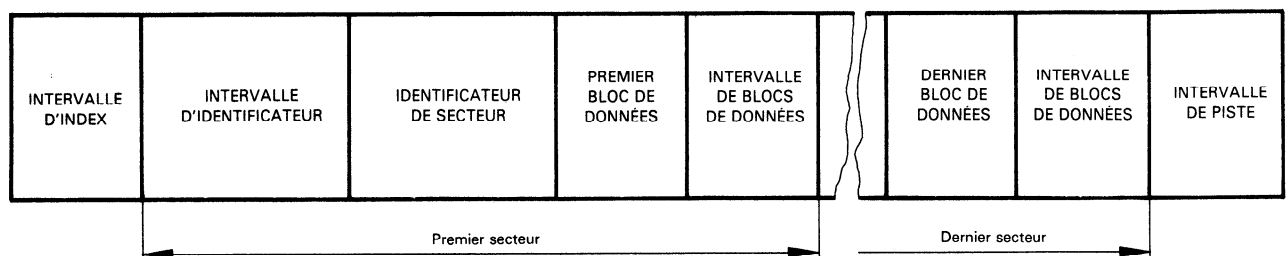


Figure 4

6.2.1 Marque d'identificateur

Cette zone doit comprendre 16 octets

- 12 octets (00)
- 3 octets (A1)*
- 1 octet (FE)

6.2.2 Identificateur d'adresse

Cette zone doit comprendre 6 octets.

6.2.2.1 Adresse de la piste

Cette zone doit comprendre 2 octets

a) Adresse du cylindre (C)

Cette zone doit spécifier en notation binaire l'adresse du cylindre à partir de 00 pour le cylindre extérieur, jusqu'à 74 pour le cylindre intérieur.

b) Numéro de la face (Face)

Cette zone doit spécifier la face du disque. Sur la face 0, ce numéro doit être (00) pour toutes les pistes. Sur la face 1, ce numéro doit être (01) pour toutes les pistes.

6.2.2.2 Numéro de secteur (S)

Le troisième octet doit spécifier en notation binaire le numéro de secteur, de 01 pour le premier secteur jusqu'au numéro du dernier secteur (8, 15 ou 26).

Les secteurs doivent être enregistrés dans l'ordre croissant de leurs numéros:

- 1, 2, 3, ..., jusqu'au dernier secteur.

6.2.2.3 Longueur du secteur (SL)

Cette zone doit prendre une valeur parmi trois (voir tableau 5) pour définir le nombre d'octets de la zone de données et, de ce fait, déterminer le nombre de secteurs de la piste. La valeur doit être la même pour tous les secteurs d'une piste, et pour tous les cylindres à l'exception du cylindre 00.

Tableau 5

Valeur de SL (en hexadécimal)	Nombre d'octets de la zone de données	Nombre de secteurs de la piste
(01)	256	26
(02)	512	15
(03)	1 024	8

Sur la piste 00 de la face 1, seuls 26 secteurs de 256 octets de données sont autorisés; par conséquent, seul l'octet (01) est autorisé dans cette zone sur cette piste.

6.2.2.4 EDC

Ces deux octets doivent être générés comme il a été précisé en 4.13 avec les octets de l'identificateur de secteur en commençant par le premier octet de (A1)* (voir 6.2.1) de la marque d'identificateur, et en terminant par l'octet précisant la longueur du secteur (voir 6.2.2.3) figurant à l'adresse du secteur.

6.3 Intervalle d'identificateur

Cette zone doit comprendre 22 octets (4E) enregistrés initialement.

6.4 Bloc de données

Cette zone doit se présenter comme indiqué dans le tableau 6.

Tableau 6

Marque de données			Zone de données	EDC
12 octets (00)	3 octets (A1)*	1 octet (FB)*		2 octets

6.4.1 Marque de données

Cette zone doit comprendre

- 12 octets (00)
- 3 octets (A1)*
- 1 octet (FB)*

6.4.2 Zone de données

Cette zone doit comprendre le nombre d'octets défini par l'octet précisant la longueur du secteur (6.2.2.3) figurant à l'adresse du secteur. Aucune condition implicite n'est requise pour le contenu de cette zone (voir également 7.4.2.4.2) sauf pour la validité des octets EDC.

6.4.3 EDC

Ces deux octets doivent être générés comme il a été dit en 4.13 avec les octets du bloc de données en commençant par le premier octet (A1)* de la marque de données (voir 6.4.1) et se terminant par le dernier octet de la zone de données (voir 6.4.2).

6.5 Intervalle de bloc de données

Cette zone doit comprendre un certain nombre d'octets (4E) enregistrés initialement. Ce nombre dépendra du nombre d'octets de la zone de données (6.4.2) comme indiqué dans le tableau 7.

Tableau 7

Nombre d'octets de la zone de données	Nombre d'octets dans l'intervalle de bloc de données
256	54
512	84
1 024	116

Cette zone est enregistrée après chaque bloc de données et elle précède l'identificateur du secteur suivant. Après le dernier bloc de données, elle précède l'intervalle de piste.

6.6 Intervalle de piste

Cette zone doit être placée après l'intervalle de bloc de données du dernier secteur. Elle devrait être composée d'un certain nombre d'octets (4E) enregistrés initialement. À la densité nominale, ce nombre dépendra du nombre d'octets de la zone de données (voir 6.4.2) comme indiqué dans le tableau 8.

Tableau 8

Nombre d'octets de la zone de données	Nombre d'octets de l'intervalle de piste
256	598
512	400
1 024	654

L'écriture de l'intervalle de piste a lieu jusqu'à la détection du trou d'index, sauf si celui-ci est détecté pendant l'écriture du dernier intervalle de bloc de données, cas pour lequel il n'y a pas d'intervalle de piste.

7 Organisation des pistes d'une disquette enregistrée pour l'échange de données

7.1 Représentation des caractères

Les caractères doivent être représentés par le jeu de caractères codés à 7 éléments (voir ISO 646) et, le cas échéant, par les extensions à 7 ou 8 éléments (voir ISO 2022) ou par le jeu de caractères codés à 8 éléments (voir ISO 4873).

Chaque caractère codé à 7 éléments doit être enregistré dans les positions binaires B7 à B1 d'un octet; la position binaire B8 doit être enregistrée par l'élément ZÉRO.

La relation doit être comme indiqué à la figure 5.

Éléments binaires de la combinaison à 7 éléments	0	b7	b6	b5	b4	b3	b2	b1
Positions d'éléments binaires dans l'octet	B8	B7	B6	B5	B4	B3	B2	B1

Figure 5

Chaque caractère codé à 8 éléments doit être enregistré dans les positions binaires B8 à B1 d'un octet.

La relation doit être comme indiqué à la figure 6.

Éléments binaires de la combinaison à 8 éléments	b8	b7	b6	b5	b4	b3	b2	b1
Positions d'éléments binaires dans l'octet	B8	B7	B6	B5	B4	B3	B2	B1

Figure 6

7.2 Cylindres bons et cylindres défectueux

Un cylindre est dit bon lorsque le formatage a été effectué sur ses deux pistes, conformément aux dispositions de 7.4.

Un cylindre est dit défectueux lorsque le formatage a été effectué sur ses deux pistes, conformément aux dispositions de 7.5.

7.3 Conditions requises pour les cylindres

Le cylindre 00 doit toujours être bon. Il doit y avoir au moins 74 bons cylindres entre le cylindre 01 et le cylindre 76.

7.4 Disposition des pistes sur un bon cylindre

Les références au chapitre 4 concernent la piste 00, face 0.

Les références au chapitre 5 concernent toutes les autres pistes.

7.4.1 Intervalle d'index

Description: voir 5.1 et 6.1.

7.4.2 Identificateur de secteur

7.4.2.1 Marque d'identificateur

Description: voir 5.2.1 et 6.2.1.

7.4.2.2 Identificateur d'adresse

Cette zone doit comprendre 6 octets.

7.4.2.2.1 Adresse de la piste

Cette zone doit comprendre 2 octets

a) Adresse du cylindre (C)

Cette zone doit spécifier en notation binaire l'adresse du cylindre à partir de 00 pour le cylindre extérieur, jusqu'à 74 pour le cylindre intérieur.

NOTE — Un numéro de cylindre unique est alloué à chaque cylindre. Deux de ces cylindres sont prévus pour être utilisés uniquement lorsqu'il y a un ou deux cylindres défectueux. Chaque bon cylindre possède une adresse unique; un cylindre défectueux ne possède pas d'adresse de cylindre. Les adresses de cylindres sont allouées consécutivement aux bons cylindres dans la séquence ascendante des numéros de cylindres.

b) Numéro de la face (Face)

Description: voir 5.2.2.1 et 6.2.2.1.

7.4.2.2.2 Numéro de secteur (S)

Description: voir 5.2.2.2 et 6.2.2.2.

7.4.2.2.3 Quatrième octet de l'adresse de secteur

Description: voir 5.2.2.3 et 6.2.2.3.

7.4.2.2.4 EDC

Description: voir 5.2.2.4 et 6.2.2.4.